

Secteur de Pointe-du-Lac

Le 29 juin 2022 - La Ville de Trois-Rivières se voit dans l'obligation de demander à certains citoyens du secteur de **Pointe-du-Lac de faire bouillir leur eau au moins une minute avant de la consommer**.

Les résidents et commerçants concernés par cet avis se trouvent **sur la rue de la Rive ainsi que sur la rue Grande Allée, entre la rue de la Rive et le chemin Sainte-Marguerite**. La Ville de Trois-Rivières a mis en place son service de téléphonie ciblée pour les propriétés et commerces touchés par cet avis préventif.

Il est présentement trop tôt pour déterminer le moment auquel l'avis prendra fin. L'échantillonnage et l'analyse des résultats prend en moyenne entre 30 et 72 h.

La Ville adopte cette mesure suite à **une coupure d'eau pour des travaux d'aqueducs**. L'avis préventif est en vigueur jusqu'à nouvel ordre. Il est important de noter qu'aucun signe apparent jusqu'à maintenant n'indique la présence de bactérie ou de toute autre matière. Plusieurs autres tests sur l'eau potable seront effectués au cours des prochaines heures afin de savoir si l'eau potable répond toujours aux normes provinciales.

D'ici là, que devez-vous faire?

- De l'**eau bouillie à gros bouillons pendant une minute ou embouteillée** doit être utilisée pour les usages suivants :
 1. Boire et préparer des breuvages;
 2. Préparer des biberons et aliments pour bébés;
 3. Laver et préparer des aliments crus (fruits, légumes, etc.);
 4. Apprêter des aliments qui ne requièrent pas de cuisson prolongée (soupes en conserve, desserts, etc.);
 5. Fabriquer des glaçons;
 6. Se brosser les dents et se rincer la bouche;
 7. Abreuver les animaux de compagnie.
- Jetez les glaçons, boissons et aliments préparés avec l'eau du robinet après la date de l'avis;
- Pour ce qui est de l'hygiène personnelle (lavage des mains, douche, bain), on peut utiliser l'eau de l'aqueduc tout en s'assurant de ne pas en avaler. Pour les jeunes enfants, il est donc recommandé de mettre très peu d'eau dans la baignoire et de ne pas les laisser jouer dans l'eau;
- La vaisselle et les vêtements peuvent être lavés à l'eau chaude ou tiède de manière habituelle avec du détergent. Il faut toutefois bien laisser sécher la vaisselle avant de l'utiliser de nouveau. Pour les personnes qui possèdent un lave-vaisselle, utilisez le cycle le plus chaud;
- **Écoles, entreprises, commerces et institutions** : avisez votre personnel et votre clientèle à l'effet que l'eau est impropre à la consommation. Pour ce faire, **affichez cette information aux endroits où l'eau potable est habituellement disponible. Il est également recommandé de fermer la valve des fontaines et robinets utilisés pour la consommation.** Vous devez fournir une eau potable à votre personnel et clientèle jusqu'à ce que l'eau redevienne propre à la consommation.

Ville de Trois-Rivières

Direction des
communications et
de la participation citoyenne

1325, pl. de l'Hôtel-de-Ville
C. P. 368
Trois-Rivières (Québec)
G9A 5H3

Tél. : 311 ou 819 374-2002
Ligne média : 819 372-9014
communications@v3r.net

La Ville de Trois-Rivières prend actuellement toutes les mesures à sa disposition pour identifier et corriger la source du problème. Pour être avisé des prochains avis, inscrivez-vous à la [téléphonie ciblée](#). Les citoyens sont invités à suivre l'évolution de la situation dans les médias et sur le [site Web municipal](#). Au besoin, ils peuvent aussi communiquer avec le Service aux citoyens de la Ville de Trois-Rivières au 311.

Source : Communications